

Questions orales

L'hon. Jean Chrétien (président du Conseil du Trésor): Monsieur l'Orateur, j'apprends que des entretiens officiels ont eu lieu aujourd'hui entre les parties. J'espère qu'ils mèneront à la solution des problèmes.

LA GRÈVE DES MANŒUVRES ET HOMMES DE MÉTIER—LE MOTIF DU REJET DU RAPPORT DE CONCILIATION REMIS AU NOM DU SYNDICAT

M. J. M. Forrestall (Dartmouth-Halifax-Est): Une dernière question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le ministre peut-il nous dire si le gouvernement a étudié le rapport de conciliation établi par une personne choisie par le syndicat et qui donne une version quelque peu modifiée des demandes initiales, augmentation réclamée étant de 20.98 p. 100 pour la première année et de 12 p. 100 pour la deuxième année? Dans la négative, le ministre peut-il nous dire pourquoi ce rapport a été rejeté?

L'hon. Jean Chrétien (président du Conseil du Trésor): Monsieur l'Orateur, c'est parce que nous avons jugé préférable de prendre le rapport majoritaire fourni par le président qui est une personne sensée et qui a étudié les arguments avancés par les deux parties avant d'en venir à une conclusion.

L'OFFRE SALARIALE FAITE AUX MANŒUVRES ET HOMMES DE MÉTIER—DEMANDE D'EXPOSÉ DE LA POLITIQUE EN MATIÈRE DE RÉMUNÉRATION

M. Walter Baker (Grenville-Carleton): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question supplémentaire au premier ministre. On a rapporté—et le président du Conseil du trésor vient de le confirmer—que le gouvernement maintenant son offre de 26 p. 100 sur deux ans. Cela veut-il dire que le gouvernement estime devoir donner un exemple au reste du pays? Si l'offre qu'il fait au groupe des manœuvres et hommes de métier est censée être un exemple, doit-on en conclure que cela entre dans le cadre d'une politique d'ensemble quelconque? Le gouvernement a-t-il une politique d'ensemble sur les augmentations salariales en général et, dans l'affirmative, quelle est cette politique?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, le gouvernement n'est pas resté sur sa position initiale comme le prétend le député; en effet, comme l'a dit le président du Conseil du Trésor, nous avons décidé d'accepter le rapport majoritaire. C'est d'ailleurs un geste qui reflète la politique du gouvernement.

M. Baker (Grenville-Carleton): Une question supplémentaire, Monsieur l'Orateur. Le premier ministre veut-il dire que le rapport majoritaire représente les augmentations et autres changements économiques auxquels on peut s'attendre pour l'année en cours et que c'est là un premier pas vers une politique d'ensemble et un exemple à suivre pour le reste de notre économie?

M. Trudeau: Non, Monsieur l'Orateur. Le député n'ignore pas que chaque rapport est rédigé en fonction des circonstances particulières qui sont présentées au président de la Commission. C'est ainsi que fonctionnent nos lois du travail. Lorsqu'on forme un comité de médiation ou d'arbitrage, ce dernier s'occupe du cas qui lui est soumis et non pas d'un cas hypothétique.

[M. Forrestall.]

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LES INTENTIONS DU GOUVERNEMENT QUANT À L'EXPORTATION D'ARMES À LA TURQUIE

M. Andrew Brewin (Greenwood): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au président du Conseil privé en sa qualité de secrétaire d'État suppléant aux Affaires extérieures. En réponse à une question que je lui posais jeudi dernier, le secrétaire d'État déclarait que le gouvernement avait refusé d'accorder des permis pour l'exportation d'armes à la Turquie durant le récent conflit, mais que la situation avait changé. Il croyait que la politique avait été modifiée, mais il a dit vouloir se rafraîchir la mémoire avant de donner une réponse précise. Puis-je maintenant demander au ministre si le gouvernement refuse encore d'accorder des permis pour l'exportation d'armes à la Turquie? Si tel est le cas, comment la situation a-t-elle évolué pour justifier cette attitude?

● (1540)

L'hon. Mitchell Sharp (président du Conseil privé): Monsieur l'Orateur, sauf erreur, la question a été posée à mon collègue au sujet des armes américaines expédiées en Turquie via le Canada.

M. Brewin: Monsieur l'Orateur, il s'agissait d'armes canadiennes.

M. Sharp: Monsieur l'Orateur, la réponse que m'a fait tenir le ministère a trait à la question que le député est censé avoir posée. Puis-je tenir cette question comme préavis.

M. Brewin: Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Si le ministre ne peut pas répondre à la question, voudrait-il jeter un coup d'œil sur le hansard de jeudi dernier, il y verra exactement en quoi consistait la question. Elle portait d'abord sur les permis d'exportation d'armes canadiennes et de matériel de guerre à la Turquie. C'est la question à laquelle je voudrais obtenir une réponse. Si le ministre ne peut y répondre aujourd'hui, nous devons y revenir un autre jour, je pense.

* * *

[Français]

L'INDUSTRIE

LE TEXTILE—LE DUMPING—ON DEMANDE QUAND LE RAPPORT DE LA COMMISSION CANADIENNE DU TEXTILE ET DU VÊTEMENT SERA PRÉSENTÉ

M. Irénée Pelletier (Sherbrooke): Monsieur le président, je désire poser une question à l'honorable ministre de l'Industrie et du Commerce.

Le ministre pourrait-il indiquer à la Chambre s'il a reçu le rapport de la Commission canadienne du textile et du vêtement chargée d'enquêter sur les quatre secteurs de l'industrie du textile où l'on a constaté que le dumping était pratiqué par certains pays, et dans l'affirmative, le ministre pourrait-il dire à la Chambre si ce rapport sera présenté cette semaine, tel que promis?

[Traduction]

L'hon. Alastair Gillespie (ministre de l'Industrie et du Commerce): Monsieur l'Orateur, nous avons reçu un certain nombre de rapports de la Commission canadienne du textile. Ces rapports seront publiés. Les recommandations qu'ils renferment font actuellement l'objet d'un examen